



**Communauté Urbaine Marseille
Provence Métropole
Monsieur Joël Raffin
Directeur Général des Services
Les Docks – Atrium 10.7
BP 48014
13567 Marseille Cedex 02**

V/Réf.
N/Réf. 131009 EVE CUM 038
Envoyée par Bordereau EVE 00154 MER

PJ :

Fos-sur-Mer, le 13 octobre 2009

Objet : Convention de Délégation de Service Public pour la conception, le financement, la réalisation et l'exploitation d'un Centre multifilières de traitement des déchets ménagers de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole à Fos-sur-Mer (CUMPM) – **Mise à jour Arrêté Compost**

Monsieur le Directeur général,

Comme convenu lors de notre réunion du 9 octobre, je vous propose de créer un groupe de travail pour finaliser conjointement la mise en conformité du projet selon l'«Arrêté compost» dans l'objectif d'aboutir à une solution technico-économique dans l'intérêt commun de MPM/EveRé.

Je vous rappelle que nous sommes en dehors du délai établi par la DRIRE pour l'étape d'étude technico-économique correspondante et, par conséquent, nous vous prions de bien vouloir nous donner une date dans les meilleurs délais possibles pour débiter ces réunions nécessaires.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Directeur général, l'expression de nos plus sincères salutations.



Luis de la Parte

Directeur Général EveRé

EveRé SAS

Zone industrielle de Fos sur Mer – Route quai Minéralier – Lieu dit Caban Sud – 13270 Fos sur Mer - Tél. : (33) 4 42 02 35 40 – Fax : (33) 4 42 02 35 89
SAS au capital de 29 000 000 Euros – RCS Montpellier 483 665 873 – Code APE 3821Z

